



Déclaration liminaire du CSAL du 24 janvier 2023

Monsieur le Président du CSAL,

Cette nouvelle année débute avec une remise en cause des droits des travailleurs notamment, avec la volonté du gouvernement de reculer l'âge de départ à la retraite de 62 ans actuellement à 64 ans, malgré l'opposition farouche de la majorité des secteurs d'activité. D'autre part, les instances paritaires (CHSCT et CTL) disparaissent au profit du CSAL.

Au niveau local, la CGT ne peut que constater le manque de consultation pour ne pas dire l'exclusion des ex-instances paritaires lors du double déménagement des collègues du SIP du Lamentin et du SIE de Morne Caruel...déménagement ayant conduit à une cacophonie jamais vue auparavant, entraînant un mal-être et du stress chez un grand nombre d'agents. A ce jour, ni les agents, ni les chefs de service et encore moins les représentants des personnels n'ont vu les plans et le phasage de ce déménagement.

L'AFIPA en charge de ce dossier a brillé par son absence, son manque d'implication, son incapacité à anticiper les situations les plus élémentaires pour ne serait ce que rassurer les agents et les chefs de service !!

La DGFIP annonce seulement des **suppressions d'emplois à hauteur de 850 emplois...** comme s'il s'agissait d'une **victoire** !

Un des chemins empruntés par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence, avec de nouvelles idées...un **recentrage sur les services à compétence nationale et des directions nationales et spécialisées engendrant 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales.**

Ce qui s'annonce clairement est un **nouvel affaiblissement majeur des conditions de travail** et d'exercice de nos missions pour les services ! Depuis des années, les tensions se multiplient, avec les restructurations, les suppressions d'emplois et des emplois vacants en masse...emplois vacants que l'on s'empresse de supprimer au gré des lois de finances successives !!!

Après une saignée dans nos effectifs depuis 10 ans, la DRFIP de la Guadeloupe annonce un maintien des effectifs tout en déshabillant Pierre pour habiller Paul. Force est de constater que la Direction locale s'attache à augmenter le nombre d'emplois précaires afin d'accomplir nos missions. Si on prend la peine de regarder l'annuaire local des services, on y trouve 54 VSC affectés, soit 10% de l'effectif de la DRFIP 971.

Leurs attributions ne consistent pas à aider l'utilisateur à effectuer sa démarche fiscale sur internet comme cela était prévu à l'origine dans leur contrat, mais à effectuer des tâches d'agents titulaires mieux payés. Par exemple, à Morne Caruel, 3 VSC font de l'assiette et 5 du recouvrement.

Avec toutes les promesses qui ont été faites autour de la création du CSAL, la CGT aurait aimé dire CSAL (prononcer :Cézal) ouvre toi avec l'espoir de découvrir du mieux pour les agents, mais avec cette nouvelle entité dont les contours ne sont pas entièrement définis, nous risquons de rentrer dans une caverne dont les avantages ont déjà été subtilisés par notre direction .

Vos élus en CSAL, CGT Finances Publiques Guadeloupe

*Bertin CHENILCO, Yvan DAUPHIN, Steeven FREDERIC, Joëlle RICHARDSON,
Cécile BLONDIN, Alyette BEAUJOUR, Maguy NESTAR, Faten THEZENAS,
Frédéric TURLET, Sophie BLONDIN*

Basse-Terre, le 24 janvier 2023

